



ARS CORSE
Service Santé-Environnement

Ajaccio le 7 mars 2022

COMMUNE DE CARGESE

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE CARGESE

20130 CARGESE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

Type	Code	Nom
Prélèvement	00109520	
Unité de gestion	0023	COMMUNE DE CARGESE
Installation	CAP 000036	SOURCE RADIGHA (TETI)
Point de surveillance	P 0000000036	CAPTAGE RADIGHA (TETI)
Localisation exacte	OUVRAGE CAPTAGE	
Commune	CARGESE	

Prélevé le : mercredi 16 février 2022 à 09h40

par : ERIC COROMINAS

Type visite : AU

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

Mesures de terrain

Analyse laboratoire

Type de l'analyse : RADON

Code SISE de l'analyse : 00109124

Référence laboratoire : 20220216-04204

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Activité Radon 222

91,5 Bq/L

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00109520)

Analyse conforme à la référence de qualité concernant la concentration en radon dissous dans l'eau.

Pour le Directeur Général
Et par Délégation
L'Ingénieur Sanitaire

Alexandre GIOVANNONI